

DOCUMENT

Date : 1er mai 1981

Sources : Télérama - Archives privées de Thierry Hamon

Titre : Sud Radio et Radio-Andorre

Descriptif : Communiqué de Jean Delvigne précisant l'absence de liens entre la société espagnole EIRASA et Radio Andorre.



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Sud Radio et Radio Andorre. Ces deux stations, la première créée par la Sofirad, société appartenant à l'état français, et la seconde contrôlée par l'Espagne, sont en conflit. (Voir Téléràma 1631). Aujourd'hui, l'heure est aux déclarations. Voici celle de Jean Delvigne, président de *Radio-Andorre*.

« La station a été construite avant la guerre par l'un des pionniers de la radiodiffusion privée en France, Jacques Trémoulet, en vertu d'une concession accordée par le Conseil des vallées d'Andorre en 1935. Elle est exploitée sans interruption depuis plus de quarante ans. D'abord par son créateur et, après sa mort, par ses héritiers. La société espagnole Eirasa, qui n'a aucun lien juridique avec Radio Andorre, a obtenu en 1961 une concession de vingt ans. Mais elle n'a jamais exploité cette concession, d'ailleurs jamais ratifiée par les coprinces, et de toute façon terminée depuis le 29 mars dernier... »

« Il existe un litige, à propos de la propriété des installations, ou tout au moins d'une partie du matériel d'exploitation, en raison d'un contrat privé conclu entre M. Trémoulet et l'administration espagnole en 1961, contrat dont les obligations ne sont plus remplies depuis quelques années, les héritiers Trémoulet ayant fait procéder à une étude juridique approfondie par un professeur de droit de réputation mondiale, qui a conclu à la nullité radicale du contrat. »

« Aujourd'hui, l'administration espagnole désireuse de s'implanter dans la radiodiffusion andorrane demande l'exécution du contrat et à cet effet elle a engagé une action civile devant les tribunaux andorrans. »

Il rappelle encore que « les immeubles et le matériel d'exploitation de Radio Andorre, comme ceux de Sud Radio, font l'objet d'une option d'achat en faveur du Conseil des vallées d'Andorre qui, en exécution de son droit, a déposé, le 26 mars dernier, une caution de 20 millions de pesetas entre les mains des juges andorrans. »

D'autre part, Xavier Gouyou-Beauchamps, président de la Sofirad et P.D.G. de *Sud Radio* souhaite trouver « une solution qui fasse l'objet d'un consensus général entre les parties intéressées. » Il est prêt à « participer à toutes les négociations souhaitables » et ajoute qu'il est très soucieux « d'aller au-devant des préoccupations andorranes. Il faut qu'on sache que la Sofirad propose la création d'une station de radio nationale proprement andorrane qui puisse répondre aux besoins particuliers de la populations des vallées.